

Sainte-Irène

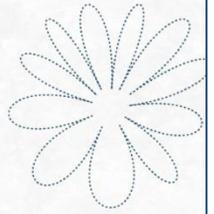
Journal municipal Février-Mars 2025 vol. 285

JOURNÉES GRATUITES



15 ET 22 MARS
2025

INFORMATION
418-629-5705



8
MARS

STEPHANE CYR

Suivez l'actualité en ligne !

<https://www.sainteirene.com/>

<https://www.facebook.com/Municipalite-Sainte-Irene>



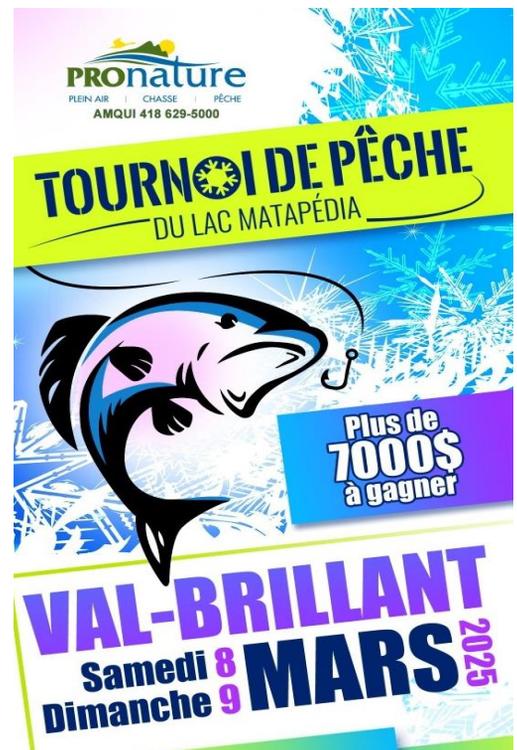
Sujets

Sommaire
Déneigement
Soumission pour vente
Journée gratuite à Vald'Irène
Recherche animateur camp jour
Permis de construction
Subvention pour aînés
La Fabrique
Réflexion
Liturgie
Naissance
Club de marche
Festirène
Souper lancement de l'Aqua-Neige
Camp de relâche Val D'Irène
Cosmos vous informe
Mini Beach party Amqui
Camp de jour pêche VB
Flashez sur la Matapédia
Communiqué MRC
Coloriage
Mot vert du mois
Calendrier et info



Bonne Fête

Le 17 février à Gaétane Lacombe
Le 20 février à Xavier Delisle
Le 21 février à Jean-Yves Lacombe
Le 21 février à Diane Voyer
Le 22 février à Nathalie Desrosiers
Le 27 février à Adélie Lavoie
Le 5 mars à Béatrice Ouellet
Le 11 mars à Mégane Roy



Note de rédaction

Le journal sortira à tous les 15 de chaque mois.

Le prochain journal sortira **le mardi 18 mars**. À noter que vous êtes invités à soumettre vos annonces ou articles gratuitement **avant vendredi 14 mars.**

Pour nous joindre :

Par téléphone : Nicole Parent ou Nancy Lizotte au 418-629-3746

Cell. : 418-330-0377 Par courriel : journal.steirene@hotmail.com





LE DÉNEIGEMENT

C'EST LA RESPONSABILITÉ DE TOUS !

Facilité le passage des véhicules de déneigement.
INTERDICTION DE STATIONNER
Dans les rues, chemins et emprises de la Municipalité.

Posez-vous la question, l'emplacement de ma voiture ou celle des mes invités ne nuit pas aux opérations de déneigement?

Nous vous remercions de votre collaboration!

En respectant les interdictions de stationnement dans la rue, vous permettez à nos véhicules de déneigement de circuler aisément dans les rues et d'effectuer un nettoyage efficace.



Garder la neige sur votre terrain!
Il est strictement défendu de pousser ou souffler de la neige de votre entrée dans la rue ou de l'autre côté de celle-ci. Elle peut nuire à la circulation et compromettre votre sécurité ou celle des automobilistes et des piétons.

Si un entrepreneur effectue le déneigement de votre cour, vous êtes responsable de lui signifier qu'il doit garder la neige sur votre terrain.



WESTERN 1994

La Municipalité de Sainte-Îrène demande des soumissions pour la vente d'un camion usagé.

Toute soumission, sous pli cacheté, portant l'inscription « Vente de camion » devra être adressée à :

Municipalité de Sainte-Îrène
362, rue de la Fabrique
Sainte-Îrène (Québec)
G0J 2P0

Toute personne intéressée peut recevoir des informations supplémentaires en téléphonant au (418) 629-5705.

La date limite pour recevoir une soumission est fixée à 12 h, le 24 février 2025. Les soumissions seront ouvertes à 13 h le même jour.

Le camion sera vendu tel que vu, sans aucune garantie. La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Sainte-Îrène-de-Matapédia, le 6 février 2025
La direction



LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-IRÈNE
INVITE LES RÉSIDENTS AUX



JOURNÉES GRATUITES



15 ET 22 MARS
2025

INFORMATION
418-629-5705





Journées municipales Parc Régional de Val-D'irène



Les journées municipales auront lieu les samedis 15 et 22 mars 2025
Lors de ses journées, les résidents de Ste-Irène pourront profiter d'un accès gratuit aux sports de glisse et à la glissade. Vous pouvez profiter deux fois de la gratuité!

- ❖ Une preuve de résidence sera exigée
- ❖ Pour louer votre équipement, vous devez remplir le formulaire à l'adresse suivante:
<https://valdi.ski/services/location-equipement.html> et l'envoyer par courriel. À boutique@valdi.ski ou appeler au 418-629-3450 poste 1065.
- ❖ Pour les enfants de moins de 13 ans, une preuve d'adresse est requise ou la carte d'hôpital où figure le nom des parents pour effectuer la corrélation.
- ❖ La billetterie de la station est ouverte à partir de 8h00.

Amuser vous bien !

CAMP DE JOUR!
SAINTE-IRÈNE

TEMP PLEIN
OU PARTIEL !

NOUS SOMMES À LA
RECHERCHE
D'ANIMATEURS POUR LE
CAMP DE JOURS 2025

INFORMATIONS AU:
418-629-5705

Sainte Irène

PERMIS DE CONSTRUCTION OU DE TRANSFORMATION



Vous prévoyez construire une nouvelle résidence, un chalet? Vous prévoyez remplacer votre balcon, ajouter une galerie à votre résidence vous faire une terrasse, installer une thermopompe? Le permis de construction ou de transformation est pour vous.

Faire une demande de permis de construction ou de transformation représente une démarche dont le temps de traitement peut varier de quelques minutes à quelques semaines, tout dépendant de la nature des travaux et de leur complexité.

Des formulaires de demande de permis sont disponibles au bureau municipal.

Ceux-ci indiquent tous les documents nécessaires à la présentation de votre projet et peuvent accélérer, dans certain cas, le traitement de votre demande. Renseignez-vous.

L'octroi d'un permis de construction correspond à des objectifs précis, dont celui de pouvoir contrôler la nature des travaux sur le territoire, afin qu'on ne construise pas n'importe quoi, n'importe où.

De cette façon, les résidents sont assurés de bénéficier d'un milieu bâti plus uniforme et plus sécuritaire. Par exemple, en sachant qu'il doit obtenir un permis, votre voisin y pensera peut-être à deux fois avant d'agrandir sa résidence jusqu'à votre ligne de terrain en utilisant des matériaux non conformes.



Effectuer des travaux de construction ou de transformation sans permis de la municipalité occasionne des problèmes aux contrevenants et l'inspecteur responsable de la municipalité peut faire cesser les travaux.

Un message de votre municipalité

SUBVENTION POUR ÂÎNÉS RELATIVE À UNE HAUSSE DE TAXES MUNICIPALES

La subvention pour aînés relative à une hausse de taxes municipales vise à compenser en partie l'augmentation des taxes municipales payables à l'égard de votre résidence à la suite d'une hausse significative de la valeur de celle-ci.

Vous pourriez avoir droit à cette subvention si, **entre autres**, les conditions suivantes sont remplies :

- au 31 décembre 2024,
 - vous résidiez au Québec,
 - vous aviez 65 ans ou plus,
 - vous étiez propriétaire de votre résidence depuis au moins 15 années consécutives (notez que cette période de 15 ans pourrait inclure une période pendant laquelle votre conjointe ou conjoint a été propriétaire de la résidence avant que vous en soyez devenue ou devenu propriétaire);
- votre résidence est une unité d'évaluation entièrement résidentielle comportant un seul logement et elle constitue votre lieu principal de résidence;
- vous avez reçu, ou vous étiez en droit de recevoir, un compte de taxes municipales à votre nom, pour l'année 2025, relativement à cette résidence (notez que, si vous êtes copropriétaire de votre résidence, le compte de taxes municipales peut avoir été délivré au nom d'une ou un autre copropriétaire de la résidence);
- votre revenu familial pour l'année 2024 ne dépasse pas 62 900 \$ (votre revenu familial correspond au montant de la ligne 275 de votre déclaration **plus**, si vous aviez une conjointe ou un conjoint au 31 décembre 2024, le montant de la ligne 275 de sa déclaration).

Pour plus de renseignements sur cette subvention, voyez les instructions concernant le [point 29](#) de la ligne 462 dans le *Guide de la déclaration de revenus* (TP-1.G) ou celles données dans le formulaire *Subvention pour aînés relative à une hausse de taxes municipales* ([TP-1029.TM](#)).

Subvention potentielle relative à une hausse de taxes municipales

Si vous aviez 65 ans ou plus au 31 décembre 2024 et que vous remplissez les conditions donnant droit à la **subvention pour aînés relative à une hausse de taxes municipales**, utilisez les renseignements ci-dessous pour remplir le formulaire *Subvention pour aînés relative à une hausse de taxes municipales* (TP-1029.TM) et joignez ce dernier à votre **déclaration de revenus de 2024**. Pour connaître les conditions donnant droit à cette subvention, voyez le formulaire TP-1029.TM.

ce formulaire indiquant le montant de la subvention potentielle modifié. Dans ce cas, vous devez, dans **les 60 jours** suivant la réception de ce formulaire, nous transmettre une demande de modification de votre déclaration de revenus de 2024.

Révision de la valeur de la résidence

Si, après que vous avez fait une demande pour obtenir la subvention, le montant de la subvention potentielle est modifié en raison de la révision de la valeur de votre résidence, vous recevrez un nouvel exemplaire de

Important

Ce formulaire doit être rempli par toute municipalité qui doit informer le ou les propriétaires d'une unité d'évaluation du montant de la subvention potentielle à laquelle ils pourraient avoir droit à la suite de la hausse des taxes municipales payables à l'égard de cette unité d'évaluation.

Période visée par la subvention

1^{er} janvier au 31 décembre 2025

Date de délivrance _____

S'agit-il d'un formulaire modifié? Oui Non

A - Subvention potentielle

B - Rôle d'évaluation en vigueur

C - Numéro matricule

D - Adresse de l'unité d'évaluation

D1 - Appartement

D2 - Numéro

D3 - Rue

D4 - Ville, village ou municipalité

D5 - Code postal

E - Nom et adresse de la municipalité

E1 - Ville

E2 -

Arrondissement

E4 - Adresse

E5 - Code postal

F - Propriétaires

F1 - Nom

F2 - Prénom

F3 - Nom

F4 - Prénom

F5 - Nom

F6 - Prénom

Copie du propriétaire

Conservez cette copie pour vos
dossiers.

Formulaire prescrit

Paroisse Sainte-Irène

Célébration du 22 février 2025 : Messe à 19 heures :

Parents et amis défunts : Jules Gendron.

Parents défunts : Denise Dubé et Normand Deschênes.

Jean-Claude St-Onge : Raynald St-Laurent.

Parents défunts: Colette Fournier.

Honneur Ste-Anne pour faveurs obtenues : Une paroissienne.

Mercredi 5 mars Mercredi des Cendres :

Voir page ci-contre l'horaire des célébrations.

Luminaires :

15 février : Famille Gilles Morissette.

22 février : Famille Julien Ayotte.

01 mars : Raynald St-Laurent.

08 mars : Gaétane et Mario Fournier.

15 mars : Carmen et Guy Dupont.

Capitations :

Comme vous savez avec l'arrivée de la Nouvelle Année, il est important pour tous les paroissiens de voir à la santé financière de leur église. Pour ce faire, les capitations sont un des moyens de garder votre église encore vivante ainsi que toutes vos participations aux offices.

Vente des meubles de l'ancien presbytère :

Il reste encore des meubles à vendre. Vous pouvez les voir sur la page Facebook de la Fabrique et en vous rendant à l'église.

Bureau :

S. V. P. Appelez au bureau : 418-629-2815 (mardi de 9h à 11h), avant de vous déplacer, pour vous assurer que la secrétaire soit présente.

Denise Dubé, secrétaire de la Fabrique pour une 25^e année

Valée de la Matapédia

Unité Pastorale

Horaire pour le mercredi des cendres

Jardin de la Valée	L'avenir	La Croisée	Avignon
Messe à Sayabec à 19H Jean-Marie Anoh (prêtre)	Messe Causapsal à 19H Marien Bossé (prêtre)	Messe à Amqui à 19H Kindé Cosme Arouko (prêtre)	Célébration des Cendres à 19H (lieu à déterminer) Nawell Dieuvens Péronvil(diacre)

Célébration du pardon dans les secteurs

Durant le temps de Carême, nous sommes invités à nous tourner vers Dieu dans un esprit de pénitence et de de réconciliation. **Cette année, il y aura une seule célébration du sacrement du pardon par secteurs avec absolution individuelle.** Que ce Carême soit pour chacun une occasion de renouveau, d'espérance et de conversion!

Jardin de la Valée	L'avenir	La Croisée	Avignon
30 mars à Sayabec à 14H Toute l'équipe mandatée	23 mars à Causapsal à 14H Toute l'équipe mandatée	6 avril à Amqui à 14h Toute l'équipe mandatée	16 mars à 14H (lieu à déterminer) Toute l'équipe mandatée

N.B : Le calendrier des jours saints arrive sous peu!



Réflexion

Développons notre autonomie chaque jour, apprenons à vivre de façon autonome. Faisons le, non pas en proclamant se grand principe, mais en recherchant ce qui nous rends autonome dans les petits gestes de la vie quotidienne.

N'attendons pas que quelqu'un d'autre, décide à notre place.

Choisissons se qui est bon pour nous comme ce qui est bon pour les autres.

Affirmons nous posément, sans y mettre d'agressivité ou de colère.

Ne dépendons pas d'un autre personne pour décider à notre place, devenons responsable de nos choix.



COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE DE SAINTE-IRÈNE

INFORMATIONS

5 MARS: MERCREDI DES CENDRES

Pour commencer le Carême, l'Église nous propose une méditation sur le péché et la mort. Le rite des cendres nous rappelle notre condition de mortels et de pécheurs. Ouvrons nos cœurs à la conversion et à la réconciliation qui nous mèneront à la joie de Pâques.

THÈME DU CARÊME: UNE ESPÉRANCE À CULTIVER

En cette année jubilaire, le chemin du Carême en est un d'espérance. Cette vertu désigne la force intérieure qui nous propulse pour accomplir le bien. L'espérance est un don de Dieu. Elle trouve sa source directement en lui et repose sur la relation personnelle avec lui. Elle est l'élan intérieur, nourri de foi et d'amour, qui nous pousse à aller plus loin dans la vie et nous murmure que Dieu tient toujours promesse. Avec lui, rien n'est jamais perdu.

Nous avons quarante jours pour cultiver l'art d'espérer. Le Carême creuse en nous le désir de recevoir en profondeur le message évangélique. La Parole de Dieu est un vibrant appel à nous mettre au service de nos frères et sœurs. Lorsque nous nous engageons au service de ceux et celles que la société néglige et que nous vivons la rencontre avec Dieu à partir d'eux, l'Évangile se déploie dans toute sa force.

CARÊME DE PARTAGE

Donnons généreusement à l'organisme Développement et Paix. Ensemble, bâtissons un monde de justice et de paix. Démontrons notre espérance en protégeant la dignité de chaque personne et en nous engageant contre la pauvreté.

devp.org - 1 888 234-8533 - collecte à l'église

HORAIRE

SAMEDI 22 FÉVRIER : 7e DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE

Célébration eucharistique

Seigneur, avec la force impétueuse de ta Parole, tu creuses un sillon dans la terre endormie de nos cœurs pour y déposer l'espérance. C'est elle qui préludera à tout le bien que tu nous inspireras de faire, aux sourires partagés et aux pleurs apaisés. Pendant ces quarante jours, donne-nous, Seigneur, de collaborer avec toi pour que l'espérance donne tous ses fruits.

Bon Carême! Renée Madore, responsable du volet Liturgie et Vie communautaire

Naissance

Félicitations
Michaël Lamarre & Stéphanie Bibeau
De la naissance de votre fils

Arthur

Né le 29 janvier
Petit frère de Juliette



Club de marche de la Matapédia

Viens marcher pour ...
Bienvenue à toi !

BOUGER

LE PLAISIR DE SORTIR
EN GROUPE

TOUTES LES RAISONS
QUI TE FONT DU BIEN

TE LIBÉRER
L'ESPRIT

C'est GRATUIT et ouvert à tous ! Pas besoin de réservation,
vous venez quand vous voulez et quand vous pouvez à chacun
son rythme !

Mardi midi

12 H 10 à 12 H 50

Départ de l'Agora au
Parc Pierre-et-Maurice-Gagné

Mercredi matin

6 H 15 à 6 H 55

Départ du Gym ArtFitness
70, rue d'Auteuil, Amqui

GRATUIT



Rayon de Partage
en santé vieillissante

418 629-5197
67, rue Desbiens, Amqui
www.rayondepartage.com



418 631-4629
70, rue d'Auteuil, Amqui
gymartfitness.com





MERCI À NOS PARTENAIRES !



8

MARS

STEPHANE CYR

12

AVRIL

YANNICK GAGNON

D'AUTRES DATES S'AJOUTERONS BIENTÔT !

PORTE 20H00 / SHOW 20H30

COOPÉRATIVE LE VILLAGOIS

11, RTE DE STE-IRÈNE, STE-IRÈNE

ARRIVEZ TÔT ! PLACES LIMITÉS !

Surveillez la page Facebook **LE Villageois**
pour les autres soirées dansante à venir.





15 mars

19h00

.....
30\$

billet



Souper de lancement **AQUA-NEIGE 2025** Thématique hawaïenne



MENU

Poke bol thon – Pizza hawaïenne – Poulet ananas

Encan silencieux. Chansonnier.

**Sortez vos vêtements d'été et votre collier de fleurs
et joignez-vous à nous !**



Présentateur officiel

 **Desjardins**



ÉCOLE DE GLISSE SAISON 2024-2025

CAMP DE RELÂCHE

3 AU 6 MARS 2025 (4 JOURS)
FORMATION SEULEMENT: 175\$+TX

SKI

- 1 GROUPE DÉBUTANT
- 1 GROUPE INTERMÉDIAIRE
- 1 GROUPE AVANCÉ

PLANCHE À NEIGE

- 1 GROUPE DÉBUTANT
- 1 GROUPE INTERMÉDIAIRE
- 1 GROUPE AVANCÉ

POUR RÉSERVER, VEUILLEZ CONTACTER JACQUES DE L'ÉCOLE
DE GLISSE: ECOLE@VALDI.SKI OU 418-629-3450 POSTE 1056

**La semaine de relâche arrive à grands pas !
Offre spéciale pour les jeunes!**

Passé "semaine de relâche" ski/planche et glissade.
Valide du 3 au 7 mars inclusivement.

6-13 ans: 90\$ + tx

14-24 ans: 125\$ + tx

Vous skiez 5 jours, mais vous payez pour 3 jours seulement !!





LA MATAPÉDIA
COSMOSS
Pour que chaque **jeune**
développe son **potentiel**

Vous informez

des initiatives pour les 0-30 ans
HIVER 2025

DÉFIEZ LA SAISON

Un prix par saison et un grand prix pour l'année 2025 !
Inscrivez-vous dans le formulaire !

Sortie spéciale FAMILLES du mois!

25 janvier : Laser Tag à Sayabec
14 février : Soirée magique à Val-D'Irène
8 mars : Pêche sur glace à Val-Brillant
Gratuit! Détails sur l'événement Facebook!

Les gratuités!

Voyez les activités et services, ainsi que le matériel que vous pouvez emprunter gratuitement.
Rendez-vous sur la page ou le site de COSMOSS Matapédia

Défiez l'hiver

Ce répertoire illustre les sentiers et les patinoires.
Rendez-vous sur la page ou le site de COSMOSS Matapédia

Transport Amqui - Val-D'I

Navette gratuite les samedis à 8h30 dans le stationnement de l'aréna d'Amqui et de retour en fin de journée. **Détails sur le site de COSMOSS Matapédia**

Derrière chaque accomplissement, il y a de la persévérance.

DU 10 AU 14 FÉVRIER 2025
LES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE
#JPS2025

Amis des bébés et des tout-petits

Moments d'échange pour les futurs parents et les parents d'enfants de 0 à 5 ans

AMIS DES BÉBÉS
À la Maison des familles • Dès 9h30 • Gratuit • Bébés bienvenus

- 30 janvier : Le développement du goût et approche alimentaire favorable
- 13 février : La santé mentale suite à l'arrivée d'un enfant
- 27 février : Les soins grippaux
- 13 mars : L'importance de la lecture en bas âge (à la bibliothèque d'Amqui)
- 27 mars : Le sommeil
- 10 avril : Des trucs financiers pour une bonne gestion du portefeuille familial

AMIS DES TOUT-PETITS
À la Maison des familles ou en virtuel • Sur l'heure du dîner
Gratuit • Dîner offert sur place avec inscription • Sans enfant

- 1 février : L'installation du siège d'auto
- 11 mars : Approche alimentaire optimale
- 8 avril : Intégration à la maternelle

Pour ne rien manquer?
Suivez-nous sur facebook **COSMOSS Matapédia**
Vous avez une question?
Messager de notre page facebook



Les
GRANDS amis
de la Vallée



Mini-beach PARTY

28 FÉVRIER 2025
18 h 30 à 21 h

SALLE COMMUNAUTAIRE D'AMQUI
Pour tous les jeunes
de 5 à 12 ans

5\$
ENTRÉE



Partenaire principal



6^e édition **TOURNOI DE PÊCHE** 2025
DU LAC MATAPÉDIA

CAMP DE JOUR

ACTIVITÉS DE LA SEMAINE

Volet pêche

- Découverte du lac Matapédia et des poissons d'eau douce du Québec
- La canne à pêche (La technique, les modèles et son utilisation).
- La pêche à l'éperlan, les noeuds de pêcheur, les hamecons et les types de fils
- Sécurité des plans d'eau et réglementation avec les agents de la faune et les pompiers

Volet chasse

- Les différents type de gibier à chasser au Québec
- Les types d'arme à feu et les munitions
- Technique de trappage et de chasse
- Sécurité et réglementations sur les armes à feu
- Atelier avec un chien de sang

Sortie spéciale

- 6 mars en avant midi
(Collation fournit par le comité)

DU 3 AU 6 MARS 2025

Inscription disponible sur :

Facebook : Loisirs Val-Brillant

Informations : 418-742-3212 #1633



JOURNÉE DE
La Matapédia
26 MAI

FLASHÉZ SUR LA MATAPÉDIA

2^E ÉDITION

CONCOURS de photographie

THÈME :
La Matapédia, riche de ses familles

3 CATÉGORIES :

1
RÉSIDENT
DE LA MATAPÉDIA
âgé de moins
de 18 ans*

* Consentement parental exigé

2
RÉSIDENT
DE LA MATAPÉDIA
âgé de 18 ans
et plus

3
MATAPÉDIEN
DE COEUR
Non-résident
de tous âges

EXPOSITION DES CLICHÉS SÉLECTIONNÉS

DATE LIMITE POUR PARTICIPER : 30 mars 2025

CONDITIONS ET RÈGLEMENTS DU CONCOURS AU :
www.mrcmatapedia.qc.ca/journeematapedia

PRIX
pour les lauréats
des 3 catégories et
le coup de cœur
du public



Pour publication immédiate

4 février 2025

Enjeu du logement et immigration

Un nouvel outil de sensibilisation proposé aux propriétaires de logement

Amqui / Matane, 4 février 2025— Le guide « Accueillir avec succès », destiné aux propriétaires de logement des MRC de La Matanie et de La Matapédia, a été lancé au cours des derniers mois. Ce guide vise à favoriser une meilleure compréhension et une relation harmonieuse entre les propriétaires et les locataires issus de l'immigration, en fournissant des informations sur les droits et obligations, des conseils pratiques pour maintenir les logements en bon état, et plus encore.

« L'enjeu de trouver un logement est déjà très complexe dans notre région, imaginez comment les choses se compliquent lorsque vous devez réaliser vos recherches à partir d'un autre pays. C'est ce que vivent les étudiants internationaux et les travailleurs recrutés à partir de l'étranger. Et une fois sur place, il faut vite comprendre les codes culturels et les modes de fonctionnement de la vie en appartement au Québec, c'est tout un défi! » commente madame Isabelle Pinard, conseillère en développement, promotion et attractivité à la MRC de La Matapédia.

« C'est en échangeant sur nos plans d'action respectifs que nous avons réalisé que nous avons en commun l'intention d'intervenir auprès des propriétaires de logements afin de les sensibiliser aux réalités vécues par les personnes issues de l'immigration. Nous avons donc uni nos efforts pour réaliser ce guide conjointement. » ajoute madame Warda Soufou, agente de développement interculturel au Service d'accueil des nouveaux arrivants de La Matanie (SANAM).

Sur le territoire de la MRC de La Matanie, le guide a déjà été remis de manière personnalisée aux principaux propriétaires et l'outil est également disponible en ligne au : www.sanamatanie.org/outils-et-documents.

Sur le territoire de la MRC de La Matapédia, le guide sera présenté sous peu lors d'une rencontre entre des propriétaires et les comités matapédiens « logement itinérance » et « logement habitation » et est également disponible en ligne au www.lamatapedia.ca/trousse-daccueil.

Le guide est une initiative de la MRC de La Matapédia et du Service d'accueil des nouveaux arrivants de La Matanie (SANAM). Divers partenaires ont également contribué à la réalisation de cet outil, notamment des propriétaires de logement ainsi que les ressources de l'Association pour la défense des droits sociaux de La Matapédia, le Service d'accueil pour les personnes immigrantes de La Matapédia, la CDC de La Matapédia, Action Logement de l'Est et le Regroupement des Femmes de la Région de Matane. Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration et la MRC de La Matanie y ont également contribué financièrement.

Source et entrevue :

Pour La Matapédia : Isabelle Pinard

Conseillère en développement, promotion et attractivité MRC de La Matapédia
418 629-2053, poste 1024

i.pinard@mrcmatapedia.quebec





Le Mot **vert** du mois – «Changement dans la récupération depuis le 1^{er} janvier 2025» - Février2025

Qu'est-ce qui va maintenant dans mon bac bleu?

Est-ce un contenant, un emballage ou un imprimé (papier et carton) ? Si la réponse est oui, alors hop dans le bac bleu! Plus besoin d'identifier le type de plastique ou de chercher un numéro, quelle que soit la composition de votre article, et peu importe où vous vous trouvez au Québec, il va à la récupération! Pour plus d'informations, visitez le site web bacimpact.ca.

Tri simplifié en 3 catégories!

Afin de faciliter le tri, la liste des matières acceptées dans le bac bleu est élargie, uniformisée et réduite à 3 éléments à l'échelle du Québec :

- **Contenants** : S'accompagne souvent d'un **bouchon** ou d'un **couvercle**.
- **Emballages** : Enveloppe, protège, et transporte facilement un produit.
- **Imprimés** : Papiers et autres fibres sur lesquels on peut retrouver textes, motifs ou images.

Tous les contenants, emballages et imprimés, qu'ils soient en plastique, métal, verre, papier ou carton, sont acceptés dans le bac bleu. Par exemple, les contenants de yogourt individuel, les emballages de barres tendres, ainsi que les filets d'oignon sont maintenant acceptés. Cela signifie que de nombreux types d'emballages et de contenants, auparavant exclus, comme les sacs de chips, pourront maintenant être récupérés! Finis la poubelle!

Modernisation de la collecte sélective, ça veut dire quoi?

Que depuis 2025, vous pouvez laisser votre bac à déchets prendre le bord! Le but premier est d'améliorer l'efficacité du recyclage au Québec et de renforcer la responsabilité environnementale des producteurs qui mettent en marché des produits :

- **Uniformisation du système** : Uniformiser la collecte et le tri à l'échelle provinciale afin de simplifier la tâche des citoyens et améliorer la qualité des matières recyclées.
- **Valorisation des matières** : Assurer une quantité de matières suffisantes afin de leur trouver des débouchés et réduire leur impact environnemental.
- **Responsabilisation des producteurs** : Encourager les entreprises à concevoir des produits plus écologiques, faciles à recycler ou à réutiliser.
- **Encourager l'économie circulaire** : Optimiser la gestion des ressources en récupérant, traitant et réintroduisant les matières récupérées dans le cycle de production.

Consultez notre site web www.ecoregie.ca pour des conseils de gestion de vos matières recyclables, pour l'outil d'aide au tri et pour les listes de matières acceptées.

Si vous générez beaucoup de matières récupérables, pas de problème, vous avez le droit d'utiliser un deuxième bac bleu gratuitement. Vous n'avez qu'à faire une demande à la RITMR en remplissant un formulaire à l'adresse : www.ecoregie.ca/nous-joindre ou par téléphone au 1 800 631-2924.

Karolyne Beauchamp, Conseillère en gestion des matières résiduelles



Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis

Site web : www.ecoregie.ca

Facebook : @RITMRMatapediaMitis

CALENDRIER D'ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES 9 FÉVRIER AU 15 MARS



Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9 février	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22 Messe 19h
23	24	25	26	27	28	1 mars
2	3 Séance du conseil municipal	4	5	6	7	8 Festirène au Villageois
9	10	11	12	13	14	15 Journée de glisse gratuite à Val d'Irène

Semaine de relâche

Cueillette ordures

Cueillette recyclage

Cueillette bac brun

Val D'Irène

➤ Horaire du bureau municipal

Lundi au jeudi de 9h à 12h et 13h à 16h

Vendredi fermé

Téléphone : 418-629-5705

Courriel: steirenedirection@mrcmatapedia.quebec

➤ **Bureau de la fabrique** ouvert tous les mardis de 9h00 à 11h00. Téléphonnez au bureau, **avant de vous déplacer** **418-629-2815.**

➤ Horaire du bureau de poste

Lundi et mercredi : 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h30

Mardi, jeudi et vendredi : 9h00 à 12h00

Pour nous rejoindre : 418-629-2421

➤ Écosite d'Amqui

ouvert du mardi

au samedi de 9h à 17h



➤ Pour toute **demande de permis**, téléphonez l'inspecteur **Jocelyn Couturier** directement à la MRC de la Matapédia au 418-629-2053 poste 1135.

➤ **Le coordinateur en loisirs et culture**, Gino Bouchard au 418-330-3714.

➤ **La conseillère en développement**, Jessie Proulx, 418-629-2053 poste 1023.